

ENTRE NOUS



Bulletin d'Information de l'Association Amicale des Résidents de Châtel - 161, Chemin de l'Etringa - 74390 CHATEL

Site Internet : www.residentschatel.com - Courriel : residentschatel@residentschatel.com

Site Internet du Val d'Abondance : valdabondance.com

Le Mot du Président

Voici notre rendez vous d'automne, par le biais de notre bulletin « Entre Nous N° 73 ». C'est traditionnellement l'occasion de vous relater les activités d'été de l'AARC, réunion d'été et sorties diverses, une part importante de ce numéro y est consacrée. En particulier le compte rendu de la réunion du 8 août à laquelle ont assisté plusieurs membres de la nouvelle équipe municipale, vous donnera de plus amples informations sur les projets de cette nouvelle municipalité, qu'ils soient le prolongement de ceux de l'ancienne équipe ou entièrement nouveaux.

Dans ce bulletin nous lançons un appel aux candidatures d'administrateurs, et en particulier pour le poste de trésorier.

En effet Lucien LUCAS qui assurait avec sérieux, rigueur et compétence cette tâche a souhaité y mettre fin en raisons de ses nombreuses activités associatives extérieures à l'AARC. Nous ne doutons pas de la présence parmi vous de compétences et surtout de disponibilités pour répondre à cet appel.

Dès maintenant, bien que nous vous en reparlerons dans le prochain bulletin qui paraîtra début décembre, nous vous donnons rendez vous pour l'AG du 29 décembre ainsi que pour le trophée de ski du 2 janvier 2009.

Bonne lecture.

Gérard VAN LOO

CONCOURS PHOTO 2009

L'Association Amicale des Résidents de la Chapelle d'Abondance organise, comme toutes les années, un concours photo mettant en valeur les richesses de la Vallée d'Abondance. Pour participer à ce concours il suffit de s'acquitter de la somme de 5 euros par inscription et par photo. Chaque participant pourra envoyer 2 photos maximum, 1 seule pourra être primée et se voir attribuer un lot. Le concours débute le 1er juillet 2008 et se termine le 30 juin 2009 date limite des envois.

Le participant fera parvenir à l'adresse suivante : AARCA CONCOURS PHOTO chez Mr Bertrand GUFFROY - La ville du Nant - 74360 - LA CHAPELLE D'ABONDANCE

• 1 photo couleur ou noir et blanc tirée sur papier au format 10x15 au moins à 13x19 maxi + le négatif sur le sujet imposé

• ou 1 tirage sur papier photo 10x15 au moins 13x19 et le fichier numérique correspondant avec une très bonne résolution pour pouvoir agrandir la photo - Le format APS sera refusé.

Photos prises uniquement dans la VALLEE D'ABONDANCE avec un petit mot expliquant où a été pris le cliché

L'auteur autorise l'AARCA à agrandir, publier et exposer ses photos sans prétendre à rétribution.

Sujet de cette année : LES METIERS DE LA MONTAGNE DANS LA VALLEE D'ABONDANCE

Le bulletin d'inscription vous sera remis à l'OFFICE DE TOURISME (La chapelle d'Abondance, Châtel).

DATES À RETENIR

Dès à présent veuillez noter les dates du :

Lundi 29 décembre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vendredi
2 janvier 2009

TROPHÉE DE SKI



REPLACEMENT DU TRÉSORIER

Notre trésorier Lucien LUCAS, pour des raisons personnelles liées à ses nombreuses activités, a souhaité mettre fin à ses fonctions à la prochaine Assemblée Générale. Nous sommes donc à la recherche d'un nouveau candidat au poste d'administrateur pour remplir cette fonction.

Les personnes intéressées sont invitées à contacter le Président en adressant un e-mail à l'adresse : residentschatel@residentschatel.com



EXCURSION à BISE



Le Lundi 18 Août départ en covoiturage pour ceux qui désiraient faire l'ascension du col de Bise. Les autres participants sont partis plus tard en voiture pour rejoindre le restaurant.

L'ascension s'est faite tranquillement et chacun à son rythme, avec un temps splendide, sous la houlette d'Anne-Cathy nous avons pu découvrir un paysage grandiose avec vue sur le Mont-Blanc, ce n'est pas toujours que nous pouvons l'apercevoir. Après avoir flâné sur les crêtes, en plein vent d'ailleurs, nous avons pris le chemin du retour, plus facile à descendre qu'à monter, et sommes arrivés au restaurant à Bise où les chèvres nous attendaient, ainsi que l'apéritif, lequel était le bienvenu. Nous avons ensuite dégusté une excellente fondue savoyarde, dont nous gardons un excellent souvenir C'était notre dernière excursion organisée par l'Association et grâce à Christiane Siffer et Patrick Hamel, auxquels nous disons un grand merci et à l'année prochaine.

Micheline FERABOLI



LUNDI 11 AOUT 2008. Journée Découverte à LEYSIN



96 Personnes sont parties de bon matin, en voiture ou co-voiturage pour certains, destination AIGLE en Suisse. Nous nous sommes regroupés à la gare pour prendre le train nous conduisant à LEYSIN. Le début de ce trajet est un peu insolite, car ce train passe en pleine ville, dans une rue bordée de magasins ensuite il se transforme en train à crémaillère pour aller en altitude rejoindre LEYSIN, à vitesse réduite, nous avons le temps d'admirer le paysage et notamment les vignes que l'on aperçoit à perte de vue. De ce village nous avons emprunté le télécabine pour aller au restaurant panoramique à 2048 m « LE KUKLOS ».

Arrivés sur ces lieux un magnifique panorama s'offre à nos yeux, nous découvrons tous les sommets environnants, Cervin, Mont Blanc, Dents du midi, etc., que nous avons pu apercevoir avant le déjeuner car le soleil à ce moment là était au rendez-vous. Nous nous sommes mis à table au premier étage de ce restaurant, lequel fait un tour complet en une heure trente environ, c'est absolument superbe et vue imprenable sur tous ces sommets, ainsi que le Lac Léman. Nous n'avions pas invité la pluie, mais celle-ci s'est imposée et a gâché le reste de la promenade. Nous avons alors repris la route du retour un peu plus tôt que prévu, mais l'essentiel c'était de découvrir cet endroit magique dans la convivialité et la bonne humeur de tous les résidents présents.

Micheline FERABOLI

L'appel à cotisation 2009 vous est demandé dès maintenant,
pour faire coïncider l'appel avec le début de l'exercice comptable,
qui depuis 5 ans commence le 1er octobre.

En outre, cela a l'avantage de dissocier l'encaissement des cotisations de l'Assemblée Générale.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

EXCURSION au FERRAGE à MORGINS

Le mercredi 13 Août les marcheurs se sont retrouvés au bas de la télécabine, Et en route pour Super-Châtel.

Nous nous sommes dirigés vers Chalet Neuf et avons cheminé dans la montagne en direction du Ferrage. Il faisait très beau et nous avons pu admirer le paysage, ainsi que la flore dense dans ce parcours. Nous sommes donc arrivés au restaurant d'altitude où le reste des participants nous attendait. Nous avons dégusté une raclette un peu spéciale telle qu'elle était servie au temps jadis lorsque les agriculteurs travaillaient dans la montagne. Et le tout en musique au son de l'accordéon du patron, accompagné par Gérard RAYNAUD. Les plus courageux sont descendus à pied pour se retrouver au centre de Morgins.

Micheline FERABOLI



SORTIE A ORTAZ le 4 août

Après le beau temps, tout le monde s'est retrouvé à la ferme de l'ORTAZ (les courageux sont montés à pied, et les moins courageux étaient montés en télécabine avec un retard car le départ à la gare de Super Châtel a été un peu long, paiement à la caisse...!) mais l'essentiel c'est qu'à midi trente tout le monde était à table, avec un petit kir offert par Jean Pierre VESIN ! La tartiflette a suivi pour la grande satisfaction de tout le monde. Le retour s'est bien déroulé – les uns sont descendus en télécabine et les autres ont pris plusieurs chemins différents pour arriver à Châtel.



CONCOURS PETANQUE le 2 août

Le concours de pétanque s'est déroulé dans une bonne ambiance sous le contrôle de Mr VESIN (fils). Les joueurs se sont bien battus.

Félicitations à toutes les équipes. Les grands gagnants à ce concours sont :

GENERAL : Jeannette VILTER – Jean BRETON
Chantal HUET – Gérard RAINAUD
Roger LE GALLIC - SCHILTZ Gilbert
Françoise HINDRYCHX – Françoise CAILLOUX
COMPLEMENTAIRE : Jean Jacques SIFFER – Daniel THILLE
BIREMBAULT Clothilde - HUBERSCHWILLER
SUPER : Gislaïne HINDRYCHX - Elisabeth OVIGNEUR

CADEAUX : bouteilles Café de Paris – saucissons – sacs RTL
L'apéritif offert par Mr VESIN et le repas qui a suivi, ont été, comme d'habitude fort apprécié de tous.



HIVER 2008 / 2009

TARIFS DES REMONTEES MECANQUES – DOMAINE DE Châtel A.A.R.C (Association Amicale des Résidents de Châtel) - DOMAINE DE Châtel

	Adulte	Jeune / Sénior	Enfant
	23-59 ans	16-22 ans / 60 ans et +	5-15 ans
SAISON Châtel	324,00 €	285,00 €	243,00 €

- ✓ Concerne exclusivement le domaine skiable de Châtel
 - ✓ En vente à la Caisse Centrale de la Maison Chatellane aux heures d'ouverture
 - ✓ Réservé aux adhérents de l'AARC ayant une ancienneté d'adhésion d'au moins 1 an
 - ✓ Délivré sur présentation d'une pièce d'identité et/ou d'un livret de famille (pour définir les ayants droits, membres de la même famille en ligne directe, ascendants / descendants)
- Δ Les tarifs et renseignements ci-dessus sont donnés à titre indicatif et peuvent être sujets à modifications.

APPEL DE LA COTISATION 2009 (18 euros)

Nous vous demandons de bien vouloir renouveler votre cotisation 2009 dès réception de ce document (voir explication au verso).

Nom Prénom..... N° de carte de membre.....

Domicile

Adresse à CHATEL :

Adresse e-mail :

Règlé par chèque bancaire ou chèque postal.

Le montant de ma cotisation pour 2009 (18 euros) que j'adresse à : l'AARC 161 chemin de l'Etringa – 74390 CHATEL

Devant une assistance très nombreuse – 150 personnes – Gérard VAN LOO souhaite la bienvenue à tous et donne quelques informations sur les activités de l'Association. Un échange a eu lieu entre Mr le Maire Nicolas RUBIN, Patrick HAMEL et Christiane SIFFER au début de cette semaine, et l'accueil a été très bon. Nicolas RUBIN a répondu sans langue de bois aux questions. Patrick HAMEL a aussi assisté à l'Assemblée Générale de l'Office de Tourisme au mois d'avril ainsi qu'à l'Assemblée Générale de la fédération des associations des stations de montagne qui a eu lieu le 7 août à CHAMONIX.

Dans le but de faire connaître notre Association à un plus grand nombre de résidents de Châtel qui ne font pas encore partie de notre association, Bernard JAHAN – gestionnaire de notre site internet – a préparé un petit diaporama – qui pourra être consulté et téléchargé par tous (adhérents ou futurs adhérents). La Projection du diaporama a été très applaudie. Gérard remercie Bernard pour tout le travail qu'il a effectué pour faire ce diaporama ainsi que pour la gestion du site (en cours de refonte totale).

Il laisse la parole à Christiane qui donne des informations sur les sorties du mois d'août qu'elle organise. Elle remercie Mr RUBIN – propriétaire du restaurant « LES CONTREBANDIERS » qui nous accueille aujourd'hui puis nous donne des détails sur le voyage à LEYSIN (le train, le téléphérique et le repas dans le restaurant du KUKLOS) 96 inscrits pour cette sortie. Une autre sortie dans une ferme d'altitude au FERRAGE raclette – 75 inscrits puis la dernière sortie aura lieu à BISE – où une fondue au fromage nous attendra - 50 inscrits – Pour les deux dernières sorties (Ferrage et Bise) les marcheurs partiront vers 9 heures du lac de Vonnes et ils seront encadrés par Anne Catherine et Patrick.

Patrick HAMEL présente 2 albums de photos qu'il a réalisés qui démontrent bien la bonne ambiance qui règne au sein de notre Association lors de nos activités – trophée de ski – Assemblée Générale – tournoi de pétanque – et diverses sorties d'été.

Patrick parle ensuite de l'AG de l'Office du Tourisme. Beaucoup de membres de l'Office s'interrogent sur l'avenir de l'activité touristique. Certains craignent une quasi disparition de la neige à plus ou moins longue échéance ce qui aurait des conséquences dramatiques sur la fréquentation de la station en hiver alors qu'elle est déjà en sensible régression l'été. L'AARC est membre de l'Office et a donc à ce titre une voix dans les différents votes de l'AG. Cela permet de donner notre avis, d'écouter, de se renseigner et de vous donner les informations que nous pouvons obtenir. Patrick HAMEL nous informe que le grand panneau que nous pouvions utiliser pour y déposer nos affiches n'existe plus depuis plus d'une année et il ne pense pas qu'il sera remis en place, mais grâce à Jean François VUARAND, directeur de l'Office, il a pu obtenir une petite place à droite de l'entrée principale pour y mettre nos informations, alors n'oubliez pas de consulter nos affiches à cet endroit.

Patrick a assisté à l'Assemblée Générale à CHAMONIX des Associations des résidents qui représente 2000 et 3000 adhérents de toutes les stations représentées. Les sujets changent d'une année à l'autre. L'année dernière c'était l'eau, cette année c'est le « Développement durable » sujet très vaste - tous les problèmes que l'on rencontre se retrouvent dans toutes les stations, sauf certaines qui sont plus hautes en altitude et qui sont un peu plus préservées. Certains maires des stations de montagne sont bien sûr conscients de la nécessité de préserver l'environnement pour adapter le tourisme aux aspirations des clients en respectant l'équilibre entre l'économie et la préservation de l'environnement. A ce sujet, toutes les informations sur l'environnement (développement durable) pourront être consultées dans le nouveau bulletin municipal (article environnement). Gérard intervient pour réaffirmer la position qu'il a toujours défendue en votre nom au sein de cette fédération, à savoir celle du développement durable, expression dans laquelle le substantif est développement ! Cette nécessaire préservation de l'environnement ne doit pas entraver le développement économique.

Arrivée de Monsieur Nicolas RUBIN, qui est accompagné du premier adjoint Bruno FAURIE, du président de la commission du tourisme Jean Yves CHALOYARD, de Bernard HUGON Directeur de la SAEM et de Jean Louis TUAILLON, nouveau Directeur du service des Pistes. C'est avec grand plaisir que Nicolas RUBIN fait la connaissance des adhérents qui sont très nombreux et Gérard VAN LOO avec qui, il avait déjà de nombreux contacts lors des trophées de ski. Il propose d'entamer les questions réponses.

Des questions sur le PPR

C'est un dossier très important que nous venons de prendre en main – des contacts avec le Préfet – et récemment des études par des géologues avec des plans exacts – certaines choses nous paraissent bizarres. Le planning se fera fin septembre après la prise en compte de nos remarques - une enquête publique débutera fin de l'année pour aboutir, selon le Préfet, début de l'été 2009.

Y aura-t-il toujours encore beaucoup de constructions prévues à Châtel ?

Actuellement l'économie est en train de ralentir ; le PPR va définir l'avenir de Châtel. Tout cela ne milite pas pour un développement immobilier important. La construction va plutôt se densifier dans les endroits où elle existe. (Commentaire de l'AARC : cela est aussi une des préconisations et un des buts poursuivis par la loi SRU).

Regrets que le petit chalet en face de l'office de tourisme a disparu pour donner quelques places de parking – pourquoi ?

Il est très difficile de stationner au centre de Châtel pour faire rapidement quelques courses, c'est pour cette raison que quelques places de parking ont été créées, sur la demande des commerçants – mais le stationnement n'est autorisé que pour 15 minutes.

Containers pour les papiers

Une commission de travail est mise en place pour l'organisation du tri sélectif – zone de collecte dans des endroits judicieusement placés.

Réhabilitation de la piscine

Projet de maintenir la piscine à l'emplacement actuel en essayant d'acquérir une parcelle de terrain – on est en train de dimensionner le projet avec un partenariat public privé pour ne pas faire supporter la charge totale à la commune – souhait d'adjoindre des salles de sports et omnisports (balnéothérapie par exemple).

Pourquoi l'ascenseur du parking ne fonctionne pas ?

Il faudra le réparer très rapidement (travaux de sécurité).

Projet de liaison Linga Super Châtel

20 ans que ce projet est à l'étude – La société des remontées mécaniques réétudie ce projet – Le remplacement du télésiège Linga 2 se réalisera l'année prochaine (mise en service Noël 2009). L'étude de ce nouveau télésiège se fera en parallèle avec celle du projet de liaison (changement des gares d'arrivée et de départ). En ce qui concerne donc cette liaison pour éviter toute circulation supplémentaire dans le village le départ se ferait, c'est une des hypothèses envisagées, du Lac de Vonnes (télésiège vers Super Châtel et Linga) et Parking. Le lac de Vonnes pourrait réapprovisionner le lac de Mouille en eau de retenue pour l'enneigement artificiel. Projet que la Commune voudrait réaliser le plus rapidement possible (installation pratique et rentable).

Charte des élus de la montagne

La Commune est motivée par ce genre d'initiative et a adhéré à cette charte sur l'environnement. Nous allons rattraper le retard que nous avons, et le dossier est pris avec beaucoup de passion.

Avenir des terrains de la Béchigne ?

Etude pour vendre le terrain pour résidence hôtelière haut de gamme.

Pourquoi avoir changé le projet piscine avec son emplacement ?

Investissement beaucoup trop coûteux – déficit de fonctionnement considérable chaque année – cela nous a fait très peur.

T.N.T.

Distribution gratuite de ces chaînes mais Châtel est très loin au fond du Chablais – alors il faut encore patienter.

Route des Freinets – odeurs très nauséabondes venant d'une ferme

Cette nuisance est plutôt une force pour Châtel ! Le fermier cherche un terrain pour s'installer ailleurs.

Projet route du Petit Châtel à la route de Thonon et Fleur des neiges à la piscine ?

Projet très coûteux – petit blocage sur certaines parcelles. Il ne faut pas espérer que cela soit fait rapidement – La municipalité ne veut pas une fiscalité très lourde !

Internet en panne à l'OFFICE DE TOURISME

Nicolas RUBIN donne la parole à Jean François VUARAND qui salue l'assemblée et souhaite à tous de passer un agréable séjour. La borne Internet a fonctionné ce matin, mais il se peut qu'il y ait une panne. L'emplacement de cette borne est central, mais il manque de confidentialité – il est prévu de faire une petite décoration florale pour cacher un peu l'écran.

Nombre de lits dans la station

Il y a environ 20.000 lits actuellement dans Châtel mais beaucoup ne sont pas occupés. On ne peut pas dire qu'il n'y aura plus de constructions à Châtel, mais l'époque des constructions massives est révolue.

Service des urgences à Châtel en cas de besoin

Il y a effectivement une carence de l'équipe d'urgence et de réanimation dans la vallée d'Abondance. Les urgentistes de la vallée dépendent de Thonon, qui dessert déjà 12.000 habitants. Actuellement des entretiens avec les services de la mairie et le Directeur du SAMU et le SMUR de Monthey sont en route pour remédier rapidement à ce problème - l'autorisation de l'hospitalisation à l'hôpital de Monthey est en bonne voie. Il est regrettable que les médecins de Châtel n'aient pas de permanence de nuit – Pour obtenir les services des urgences il faut faire le 18, l'appel est géré par le CODIS d'Annecy qui envoie soit un médecin, une ambulance, où les pompiers selon le premier diagnostic effectué par le médecin répondant à l'appel et à la proximité des moyens disponibles.

Félicitations sur le fleurissement de Châtel

Nicolas RUBIN profite de cette réunion pour distribuer le dernier bulletin municipal qui détaillera tous les sujets abordés.

Jean Yves CHALOYARD Président de la commission du tourisme présente un projet de partenariat avec les propriétaires loueurs dans le but de donner des moyens de répondre efficacement à la baisse de fréquentation » ce partenariat consisterait d'obtenir un label de qualité avec un cahier des charges propre à la station. Les bâtiments et les logements ont besoin d'un coup de fraîcheur.

Un représentant des Portes du Soleil expose le projet de redynamisation de l'été dans les villages des Portes du Soleil en raison de la baisse de la fréquentation. Une réunion des responsables des villages des Portes du Soleil aura lieu mi septembre - La proposition qui sera faite est d'établir un pass vendu aux touristes au prix d'1 € par jour, permettant de profiter de toutes les installations (remontées mécaniques, attractions et équipements divers) dans tous les villages des Portes du Soleil, (France et Suisse). Le budget envisagé pour le vaste plan de communication nécessaire à la promotion de cette initiative est de 300 000 €.

Plus de questions n'étant posées, Gérard VAN LOO remercie Nicolas RUBIN et toute son équipe d'avoir répondu aux interrogations des adhérents, et invite l'assemblée à prendre le verre de l'amitié et de passer à table.

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS LES CONSULTATIONS SONT LANCÉES

En juillet dernier, le conseil municipal avait rencontré les représentants de la DDE et de la Restauration des terrains de montagne au sujet du plan de prévention des risques naturels. De cette conception est né un constat : « *L'enjeu de ce document est tel qu'être en possession d'informations fiables est indispensable* » avait alors souligné Nicolas Rubin, le maire de la station.

C'est dans cet esprit que la municipalité s'est entouré d'experts afin de faire valoir dans les meilleures conditions les remarques sur la rédaction du PPRN et de défendre les intérêts de la commune.

Et Nicolas RUBIN de préciser « *L'objectif est que le conseil municipal apporte tous les arguments nécessaires en vue de l'élaboration définitive de ce plan qui conditionnera le développement futur de la commune. Les services de l'Etat ayant fait savoir que la concertation était de mise pour finaliser ce document face à l'attente du préfet de Haute Savoie de voir sa concrétisation aboutir dans un délai raisonnable, le conseil municipal entend donc utiliser tous les moyens pour que sa parole soit comprise, entendue et prise en compte* ».

Une nouvelle rencontre avec les services de l'Etat est prévue courant septembre, suivie d'une réunion publique d'information qui doit précéder l'enquête publique.

DELOCALISATION DU SICVA POUR UN MEILLEUR PARTAGE DES DECISIONS

Pour la première fois le syndicat intercommunal mettait à exécution une initiative originale ; délocalisation de sa réunion mensuelle. Pour cette première, dont l'objectif est d'aller à la rencontre des élus des communes d'accueil afin de leur faire partager une séance de décision, ce fut Châtel sur le site de Plaine Dranse.

A l'ordre du jour de cette séance délocalisée : les essais de garantie de l'usine de dépollution, la mise en place du SPANC avec une réunion d'information le mardi 14 octobre, le point a été fait sur le dossier des aménagements des bords de Dranse pour lesquels les conseils municipaux doivent confirmer les tracés, le dossier de la taxe de séjour fut également abordé et pour lequel un rendez vous en préfecture est prévu le 16 septembre. Le bilan des visites commentées du patrimoine à bord du Columbus amena les élus à prévoir une réflexion approfondie sur ce sujet.

Enfin, Nicolas Rubin, en tant que maire de la commune d'accueil de cette séance délocalisée, présenta aux autres élus de la vallée les projets lancés à Châtel et notamment celui de la neige de culture, mais également ceux de la liaison Super Châtel/Linga, des changements de télésièges du centre nautique et de la création de structures d'accueil des non skieurs.

PREFET ET SOUS PREFET : une rencontre attendue

A Châtel, Nicolas RUBIN a mis en avant le PLU et le PPRN. Il a demandé au préfet que les services de l'Etat travaillent en association avec les élus. Le Préfet a confirmé qu'il était dans le même état d'esprit et que le PPRN serait le reflet de la concertation avec les élus. Deux jours après la visite du préfet, les élus ont reçu la DDE et le RTM pour ce dossier et la demande de travail en association devait être confirmée par les services de l'Etat.

Autre point abordé, celui des moyens mis en place pour répondre à l'urgence sanitaire sur la vallée, rappelant l'initiative qu'il avait engagée en septembre 2007 concernant l'intervention des moyens suisses sur le territoire français lors des carences de médecins urgentistes. Le préfet, membre d'une commission franco-suisse sur la sécurité et la santé, précisa qu'il avait bien reçu et bien compris le message.

L'AVENIR DE CHATEL SE DÉCLINE EN NEIGE DE CULTURE

Nous avons abordé le sujet de la « garantie neige » à Châtel. Le moment historique est désormais entériné par la signature des documents qui définissent la coopération entre la station et la société américaine *Johnson Controls Engineering*, portant sur l'installation sur quatre ans d'un équipement pour la production de neige de culture.

Spécialiste et leader français de l'enneigement depuis 1976, son vice président Philippe Duplan explique « *Nous avons développé une filière française avec une prise de conscience plus rapide de la fluctuation des températures et nous avons été amenés à développer des automatismes. Nous avons des installations comme celle qui est proposée à Châtel, entièrement automatique informatisée. Elle démarre, s'arrête, se régule en fonction de la température, de l'hydrométrie, de la vitesse et la direction du vent et des actions des nivoculteurs ; la neige que l'on fabrique récréée à grande vitesse ce que la nature fait depuis les nuages, on pulvérise dans l'atmosphère l'eau naturelle les gouttelettes se cristallisent et elles retombent au sol sous forme de neige pour ensuite fondre sous forme d'eau et être restituées au milieu naturel* ».

Au terme de ces installations 13.774 mètres de pistes seront enneigées grâce à 138 enneigeurs. Côté capacité de production, le débit d'eau congelée pourra atteindre les 814m³/h, sachant que 117 des 138 enneigeurs pourront fonctionner en simultané.

Des tarifs en augmentation au conseil

La dernière séance du conseil a bien débuté avec l'annonce d'une augmentation du chiffre d'affaires brut de 7,08% de l'exploitation des remontées mécaniques et parking dans le cadre de la délégation de service public. La grille tarifaire pour la saison prochaine fait apparaître une majoration moyenne de 2,61 % sur les tarifs des remontées mécaniques et 2,95% pour le parking souterrain. Franck Marchand, Bruno Faurie, et Frédéric David sont désignés représentants du conseil à la commission paritaire de la Saem. Le loyer de Radio Châtel à la maison Châtellane est fixé à 253,76 € par mois. Sur proposition de la commission des finances les tarifs suivants sont ainsi majorés : patinoire plus de 2%, piscine un tarif de 1,80 € sera appliqué lors des ouvertures partielles ou réduites, pour la pêche au lac de Mouilles 24,70 € pour adultes, 14,70 € par enfant télécabine comprise. Un site Internet pour la mairie sera mis en place (coût 9 500 € ht), le feu d'artifice coûtera (9 500 € TTC). Pour la surveillance des filets paravalanches Morclan et Plaine Dranse la rémunération initiale de 2 600 € et une mission annuelle de 2 400 € ht. Il fut question des panneaux signalétiques entretien et maintenance de 35 panneaux (location 95 € ht par panneau).